



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 0144 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Chantage de la Ville de Paris sur la filière animation !!!

On pensait avoir tout vu hier : <http://www.supap-fsu.org/2024/11/tentative-de-briser-la-greve-dans-les-ecoles-la-dasco-a-la-manoeuvre-la-caspe-20-en-serviteur-zele-le-supap-fsu-reagit.html>

Mais non avec notre municipalité il y en a pour tous les jours !

Au CSAP (Conseil Supérieur des Administration Parisiennes) sur la modification du statut des CAPSA (Conseillers des Activités Physiques et Sportive et de l'Animation), le SUPAP-FSU avait porté 3 amendements avec l'intersyndicale DASCO, <http://www.supap-fsu.org/2024/11/categorie-a-capsa-animation-l-examen-professionnel-pour-90-postes-se-tiendra-sur-3-ans-au-lieu-de-4.html> .

Pour rappel le 1^{er} amendement visait à faire respecter les **engagements pris par la Ville** lors de l'audience intersyndicale du 30 mai dernier :

- [Permettre aux REV et adjoint.es éducatif.ves Action Co de se présenter à ces examens professionnels](#)

Le 2^e amendement visait à modifier les missions des CAPSA filière animation pour permettre l'accès à la catégorie A sur des postes de REV de terrain :

- [Reconnaitre les missions des REV comme relevant de la catégorie A filière animation](#)

Ni dialogue social ni démocratie !

Les groupes PC et EELV de la majorité au Conseil de Paris ont repris les 2 amendements qui avaient reçu un avis favorable de l'instance...mais n'avaient pas été retenus par la présidente Olivia Polski, pour les présenter de concert au Conseil de Paris qui se réunit actuellement.

L'exécutif parisien, présentant que ces amendements seraient adoptés, a alors exercé un chantage sur ses partenaires de la majorité municipale : **si ces amendements étaient présentés, la Ville retirerait la délibération du vote et priverait 90 collègues de l'animation d'un accès à la catégorie A gagné par les précédentes mobilisations de l'intersyndicale !**

**Ces pratiques antidémocratiques ne font que renforcer
la colère des personnels.
Continuons le combat !!!**

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !
SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com